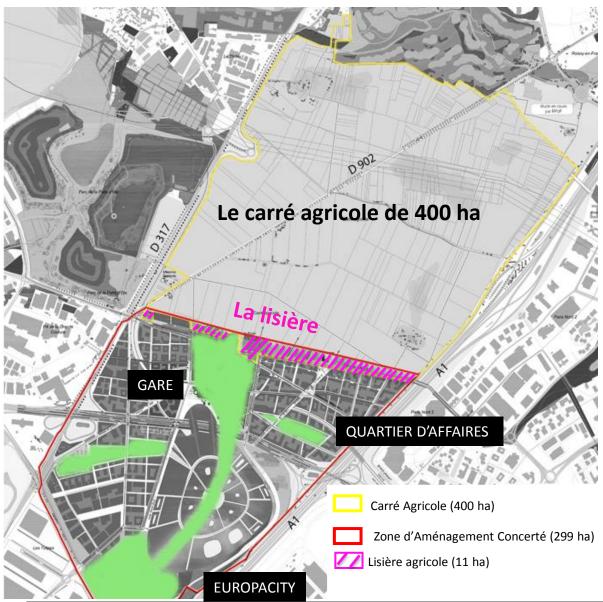
DÉBAT PUBLIC EUROPACITY ATELIER ENVIRONNEMENT / GONESSE LE 25 MAI 2016

L'AGRICULTURE VISION TERRITORIALE ET ENGAGEMENT LOCAL

Magali CASTEX, Chargée de projet Environnement & Agriculture Margot LONGÉ, Chef de projet Triangle de Gonesse





Intégration de l'agriculture dans le projet urbain du Triangle de Gonesse?

Les ambitions du projet

- Pérenniser l'activité économique agricole
- Créer une lisière pour marquer la limite de l'urbanisation, gérer l'interface ville-campagne et y développer des liens fonctionnels avec le territoire
- de nouvelles formes d'agriculture locale (cueillette, jardins pour les salariés)
- de nouvelles filières : énergie, compostage,
- des circuits court avec les agriculteurs.



POINT A DATE SUR LES **ENGAGEMENTS**PRIS LORS DE LA CONCERTATION SUR LA CRÉATION DE **LA ZAC**DU **TRIANGLE DE GONESSE**



Agriculture

- Créer un périmètre de protection juridique pour les 400 ha du carré agricole (PRIF et/ou ZAP)
- Inciter à la régularisation des baux précaires pour donner de la visibilité aux exploitants du Triangle
- Créer des groupes de travail avec les exploitants agricoles du Triangle de Gonesse
- Sécuriser les accès aux parcelles sur les 400 ha dédiés aux activités agricoles
- Pérenniser et améliorer les circulations agricoles dans le cadre d'un schéma agricole global

5 engagements annoncés en réunion publique, le 11 octobre 2013

Protection juridique pour les 400 ha du carré agricole

REALISÉ / Classement en Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF)

- Voté par le conseil municipal de Gonesse, le 30 janvier 2014
- Voté par le conseil municipal de Roissy-en-France, le 30 mars 2015
- Approbation des délibérations par l'Agence des Espaces Verts de la région lle-de-France (AEV), le 7 juillet 2015.

A VENIR / Classement en Zone Agricole Protégée (ZAP)

- L'EPA a déjà élaboré le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP)
- S'il est voté par les conseils municipaux (Gonesse et Roissy-en-France), intégration aux PLU des villes de Gonesse et de Roissy-en-France dont la révision est en cours.

Des mesures qui permettent aux agriculteurs de réaliser des investissements sécurisés et leur donneront de la visibilité sur le devenir de ces terres.



Accompagner les agriculteurs du Triangle pour leur permettre de maintenir leur activité

EN COURS / Signature le 3/11/2014, entre l'EPFVO et la SAFER d'une convention sur la compensation foncière dans un périmètre de 20 km autour de Gonesse

- 2014 / 4 parcelles agricoles libres préemptées, d'une superficie totale de 43 ha, sur les communes de Louvres, le Thillay, et Villiers le Bel.
- 2016 / 4 projets de préemption engagés, représentent au total une surface de 78 ha, sur les communes de Chaumontel et Asnières-sur-Oise.
- Négociations en cours avec plusieurs propriétaires situés dans un rayon de 20 km autour de Gonesse

RÉALISÉ / Financement du cahier des échanges de cultures sur le périmètre de la DUP réserve foncière cœur Nord du Triangle

EN COURS/ Médiation avec AXA, principal propriétaire terrien du « carré agricole », pour l'inciter à régulariser les baux précaires



Groupes de travail avec les exploitants agricoles

REALISÉ / Réunions tenues entre février et juin 2014

REALISÉ / adoption d'un programme d'actions portant sur :

- L'accessibilité des parcelles,
- Les dépôts sauvages,
- Les intrusions,
- La gestion de la faune...



Sécuriser les accès aux parcelles sur les 400 ha dédiés aux activités agricoles

A VENIR / Des mesures spécifiques adoptées pour bien dissocier, au sud et au nord, l'espace agricole de 400 ha, de l'urbanisation

- Haies bocagères, plantations,
- Dispositifs de protection anti-lapins,
- Sécurisation des accès utiles pour les exploitants,
- Condamnation de certains accès,
- Suppression des déchets stockés sauvagement.

Des aménagements qui amélioreront le fonctionnement au quotidien des exploitations agricoles



Préservation et sécurisation des axes de circulation agricole

A VENIR / Des mesures spécifiques adoptées pour garantir de bonnes conditions de circulation aux engins agricoles

- Sur la RD 902 qui traverse en diagonale les terres agricoles
- Sur la RD 317 qui longe à ouest, l'espace agricole de 400 ha

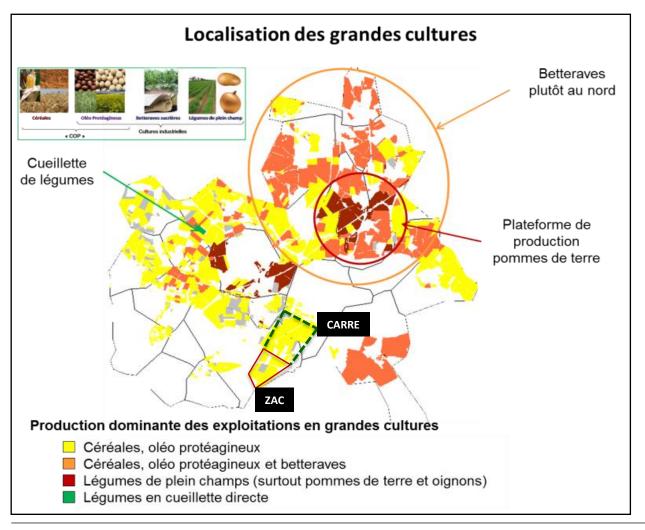
A VENIR / Décision de création d'une voie carrossable en limite de lisière, financée par l'EPA.

Des aménagements qui facilitent le travail des agriculteurs et leur permettent de rejoindre plus facilement la coopérative de Louvres, lieu de livraison des productions.



UN CARRÉ AGRICOLE QUI S'INTÈGRE DANS LE **PROJET AGRICOLE DU TERRITOIRE**

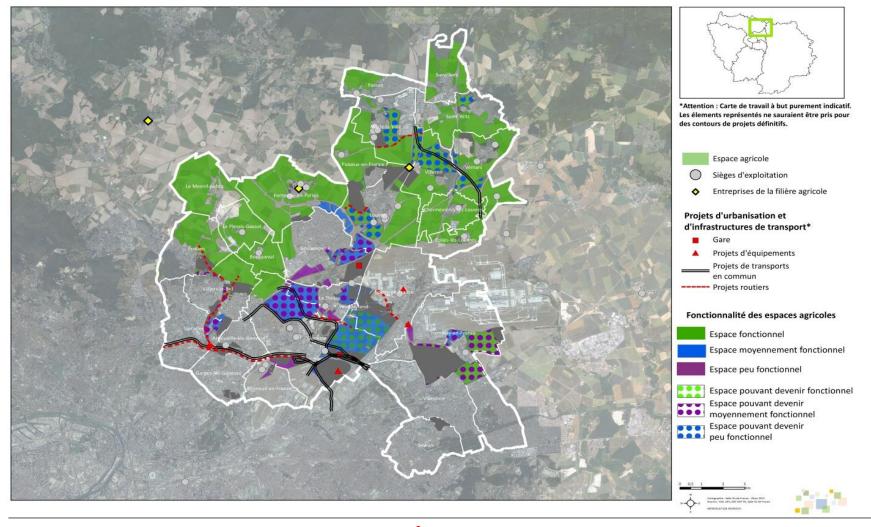
Une démarche engagée, dès 2009 par l'EPA avec la DDT95



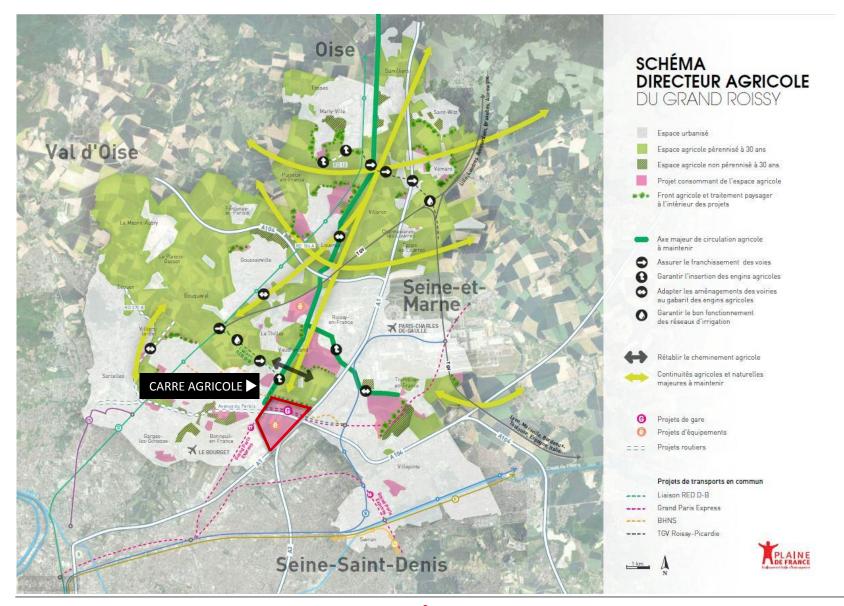
Première étape : établissement d'un diagnostic territorial identifiant les éléments clef de l'agriculture et de son évolution



2012 seconde étape : étude par la SAFER des fonctionnalités des espaces agricoles à moyen terme > identification de zones à risque

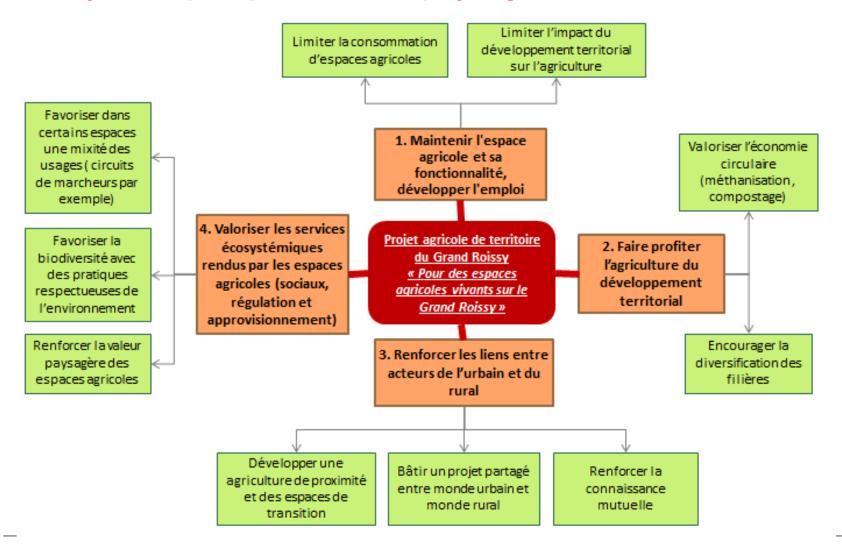








Les objectifs et principes d'action du projet agricole du territoire





Un travail réalisé pour doter le territoire d'une gouvernance spécifique au projet agricole

Un **comité de pilotage** rassemblant les initiateurs de la démarche :

- Elus des CT
- Représentants agricoles
- DDT

Financeurs Orientations structurantes

Une structure opérationnelle formée de 3 collèges :

Collectivités/institutionnels

Agriculteurs

Société civile

Pilotage des actions opérationnelles

Des groupes de travail impliquant :

- Des membres de la structure opérationnelle
- Des acteurs locaux
- Des personnalités qualifiées

Approfondissement / mise en œuvre des actions



- Une synthèse des travaux réalisés pendant 7 ans, et un résumé des engagements, en cours de finalisation dans une Charte du Projet Agricole du Grand Roissy
- Un passage de relai entre EPA et la CA Roissy Pays de France, qui reprend l'animation
- Les bases de la structuration du projet à venir, à mettre en œuvre avec les agriculteurs, les élus et les représentants de la société civile (associations)

